



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°34 du 09/10/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

ANNULATION DES OPENS DE FRANCE JEUNES DE SOFTBALL

À la suite de l'annulation des Opens de France Jeunes de Softball, la FFBS a publié un communiqué que vous pouvez consulter en suivant [ce lien](#).

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

Série de 5 matchs	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4 (si applicable)	Rencontre 5 (si applicable)
Start JFL	Sur la base d'un programme double		Non obligatoire	Obligatoire	Non obligatoire
Nombre de manches lancées			Pas de restriction	Sur la base d'un programme double (ex : 7 manches minimum en D1 BB)	Sur la base d'un programme triple (ex : 10 manches minimum en D1 BB)

PROCHAINE SESSION DU CQP 2025

La CFS rappelle que vous pouvez encore inscrire une ou plusieurs personnes à la prochaine session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Technicien Sportif option Baseball-Softball qui aura lieu du 6 janvier 2025 au 13 juin 2025.

Cette certification peut vous éviter une amende pour non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle pour la prochaine saison 2025 (Règlements compétitions Baseball et Softball - Annexe 1)

Les places sont limitées, date limite d'inscription le 6 décembre 2024. [Lien pour l'inscription](#)

Votre inscription sera validée une fois tous les éléments attendus transmis à l'Institut National de Formation Baseball-Softball (INFBS) de la fédération.

Contact : formation@ffbs.fr ; Céline ALEXANDRE ; +33 (0)6 12 99 26 21

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL****Finale – week-end 2 – 05 & 06 septembre 2024**

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS – PFD1F03 : [2-4, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS – PFD1F04 : [6-5, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS – PFD1F05 : [3-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL**Demi-finales – 05 & 06 septembre 2024**

ROUEN HUSKIES vs STADE TOULOUSAIN TIGERS – PFD105 : [1-11, RAS, rencontre homologuée](#)
*Rouen : Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1)
- Sanction : 50€*

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – PFD108 : [4-5, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – PFD109 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#) → [défaite de Montpellier par pénalité : 9-0](#)
Montpellier : Seulement 5.1 manches lancées sur un programme double (7 minimum) - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) - Sanction : 150€ et défaite par pénalité
Savigny : Non transmission de la feuille de décompte des lancers au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€

Playdown – 05 & 06 septembre 2024

SÉNART TEMPLIERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – PMD103 : [4-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART TEMPLIERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – PMD104 : [3-2, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL**Wild-cards – 05 & 06 septembre 2024**

BÉZIERS PIRATES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – PFD211 : [7-1, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – PFD212 : [1-6, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – PFD213 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs NICE CAVIGAL – PFD214 : [2-0, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs NICE CAVIGAL – PFD215 : 0-15, RAS, rencontre homologuée

VALENCIENNES VIPÈRES vs NICE CAVIGAL – PFD216 : 3-2, RAS, rencontre homologuée

Playdowns – 28 & 29 septembre 2024

THIAIS TIGERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – PMD221 : 0-19, RAS, rencontre homologuée

THIAIS TIGERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – PMD222 : 0-12, RAS, rencontre homologuée

DIVISION 1 DE BASEBALL

Savigny-sur-Orge et **Rouen** se sont qualifiés pour la finale de la Division 1 de Baseball 2024. **Savigny-sur-Orge** recevra le week-end du 19 & 20 octobre (2 rencontres) et **Rouen** les 26 & 27 octobre (3 rencontres).

La CFS nomme **Jean-Claude LOPEZ** comme Commissaire Technique pour les deux week-ends de finale.

Sénart conserve ses droits sportifs de la Division 1 de Baseball pour la saison 2025.

Montigny-le-Bretonneux est relégué sous réserve de l'accession en Division 1 du champion de France de Division 2.

DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

La **Finale de la Division 1 Féminine de Softball 2024** a livré son verdict lors du week-end du **05 et 06 octobre** à **Saint-Raphaël**.

Les **Comanches de Saint-Raphaël** se sont imposés face aux **Pharaonnes d'Evry-Courcouronnes** sur le score de **3 rencontres à 2 en finale (8-2, 4-5, 2-4, 6-5, 3-0)**.

MVP de la finale : **Inès Haudiquier**

La CFS, par délégation de la fédération, attribue aux **Comanches de Saint-Raphaël** une qualification pour une **Coupe d'Europe en 2025**.

Voici le classement final de la compétition:

1. Saint-Raphaël Comanches
2. Evry-Courcouronnes Pharaons
3. Clapiers-Jacou Rabbits
4. Pessac Panthères
5. Grenoble Grizzlys
6. Nice Cavigal

DIVISION 2 DE BASEBALL

Valenciennes et **Béziers** se sont qualifiés pour la finale de la Division 2 de Baseball 2024.

Valenciennes recevra le week-end du 19 & 20 octobre (2 rencontres) et **Béziers** les 26 & 27 octobre (3 rencontres).

DIVISION 3 DE BASEBALL

Le club de **Dunkerque** a informé la CFS qu'il déclarait forfait pour la deuxième journée de la Division 3 de Baseball. **Dunkerque** : **Forfait (RG art. 204) - Sanction : 50% de la caution = 150€**

Les clubs d'**Ermont**, de **Fénay**, de la **Vallée du Gapeau** et de **Muret** sont qualifiés pour le Final4 qui aura lieu à Strasbourg les 19 et 20 octobre.

La première demi-finale (11h) opposera **Fénay** (recevant) à **Ermont** (visiteur).

La seconde demi-finale (14h) opposera la **Vallée du Gapeau** (recevant) à **Muret** (visiteur).

Les recevants de la petite-finale et de la finale seront tirés au sort par le responsable des arbitres du Final4 le samedi 19 octobre.

DEMANDES DE REPORT

Les clubs de **Rouen** et **Savigny-sur-Orge** ont fait une demande de report pour la phase aller des finales du championnat de Division 1 de Baseball.

Demande : Jouer la première rencontre du samedi 19 octobre à 15h et la seconde rencontre le dimanche 20 octobre à 11h.

Accord CFS

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Cette obligation ne concerne pas la Division 3 Baseball.

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS QUALIFIÉS POUR LES PLAY OFFS ET PLAY DOWN

(apparu(e)s sur au moins 1/3 des feuilles de match - les joueurs 21u ne sont pas concernés)

D1 Baseball

Montigny

ANOUAR Saad
 BESOLI Killian
 COOPMAN-PIAU Warren
 DO CARMO BARROS Gabriel
 GUESMIA Ahmed
 LEVIGNERON Robin
 LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
 LOT MARTINS Felipe Gustavo
 MAESTRE ARCIA Robinson José
 MAYEUX Dylan
 MAYEUX Tom
 MONBEIG Maximin
 MOTTAY Jonathan
 RAULT Antoine
 VELASQUEZ Hector

Montpellier

ANTONAC Yoan
 BELLO SERRADA Fernando
 BROSSIER Olivier
 BROSSIER Paolo
 BUSTAMANTE Oscar
 CANELON Kevin
 COLOMBES - LE PICHON Clément
 DELEAU Corentin
 ELEGOET Leo
 GOSSELIN Daniel
 GUIRAUD Mathis (QD)
 KHOURY Nicolas
 KOVACS Fabian
 MONKS Julien
 MORENO GONZALEZ Rafael Antonio
 OUIN Giovanni
 OZANICH Owen
 POLIT Luc
 PONTIAC Ismail
 RODRIGUEZ Douglas Ely
 SPRING Riley
 ZAN Mael

Rouen

BECQUEY Quentin
 BERT Joris
 BLONDEL Hugo
 BRAINVILLE Louis
 DEFRIES Jacob
 GLEESON Dylan
 IGAMI Chikara
 MASSON Jean-Christophe
 MOULIN Quentin (QD)
 PRIOUL Esteban
 SMITH Jalen
 VINCENT Joshua
 VISSAC Martin

Savigny

ACUNA Ivan
 AMOROS Axel
 AMOROS Lilian
 COSTE Gedeon
 COSTE Guillaume
 JIMINIAN Leo
 LESCURE Mathias
 OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
 ROMERO HURTADO Jonny Javier
 SAXEMARD Theo
 TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
 VIGER Luc

Sénart

BOUTAGRA Jamel
 BROWN Felix
 FLAMENT Corenthin
 HVRYTISHVILI Heorhii
 KURIMA Koshiro
 NAKAMURA Yodai
 OGAWA Ryoma
 ZOIA Benjamin

Toulouse

ARRIGHI Lucas
 CLAIRET Teo
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 GARCIA MARTINEZ Euri
 LAZIES Guillaume
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 PERDOMO CASTRO Alexander José
 PEREZ SEQUERA Randy
 PINIER Thibaut
 ROJAS PEREZ Keivy Javier
 SCAVO DIAZ Jean Filippo

SORIANO Ariel
SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian
LMOUDEN Billel
DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

DA COSTA Daniel
FREMONT Antoine
FRIN-MARIE Enzo
GODET Jules
LUCAS Louis
MAKDAD Paco
MAKDAD Sami
MORIN Benoît
RENAUDIN Louka

Eysines

ANDREW Yorick
ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
BARSACQ Florent
BERTHAUD Joris
DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
FORT Alexis
GUILLON Maxime
HOUCHE Thomas
IHAMDANENE Walik
LARGOUET Quentin
LESGOIRRES Gauthier
MILLERIOUX Theo
RAFFENNE Jérôme

Nice

AGUSTIN MICHEL Danny
DEMAZY Hugo
MONTAS BERROA Jonathan
PAROIS Alann
ROQUET Sébastien
ROULEAU Gauthier
TAVARES VEIGA Filipe

Béziers

ANDRADES Laurent (QD)
BOULARD Jordan
DAZELL Nicholas
DESCHAMPS Alexandre
DIAZ Eduardo
GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
MICHEL Alexis
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TEIXIDOR Lionel
URRUTIA Christian

Clermont-Ferrand

BLASIOLE Jeremy
D'ELIA Michael
DELMAS Théo
FRESLON Julien
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
LELLOUCHE Nathan
LORIENT Brice
PUJOL Valentin
RAINHO MONTEIRO Caio
TAGUCHI Gen

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
BLASCO Antoine
CHAUSSÉE Sylvain
GOUIN Jules
GREGOIRE Sylvain
GUESDON Melvine
HERNANDEZ Nicolas
LORGEUX Yann
OLIVRIE Guillaume
WALSH Devin

Paris UC

BRIGGI Pietro
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
MESGUICH Camille
MORRIS Benjamin
ONSRI Nawapon Thomas
RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

BLOQUET François
 DANNE Théophile
 DUBOIS Jeremy
 DUCHOSSOY Sébastien
 GUILLEMIN Coralie
 SOUIDI Celia
 VIREY Max

Sénart 2

BRELLE Pierre
 BRELLE Theo
 BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin
 KLIN Valentin

Thiais

AISSOU Achour
 BERTHOU Julien
 ELONG EPEE Arrys Joel
 GONIOT Nicolas
 MARTINEZ Alexandre
 NGUYEN Nahya
 NONTANOVANH Leo
 NONTANOVANH Lucas
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 ROLET Nicolas
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 VADARATH Olivier

Valenciennes

APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 CURRIE Benjamin
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 GROSJEAN Hadrien
 LAMOUR Guillaume
 OCTAVIO Gehrig
 THOMASSE Clement
 TREMBLE BASTIEN
 WILLIAMSON William

IOUEUSES APPARTENANT AU CHAMPIONNAT ET QUALIFIÉES POUR LA FINALE
 (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres - les joueuses 22u ne sont pas concernées)

D1F Softball**Saint Raphaël**

BEST Stéphanie
 BUVAT Guylaine
 DE RIDDER Prapeng
 HAUDIQUER Ines
 MOUNIER Charlotte
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 TOURET Morgane

Evry-Courcouronnes

BACELON Aurélie
 COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole